

**AFFAIRE SUIVIE PAR :**

Service scolaire  
40, rue de l'Église,  
L-3833 Schifflange  
E-mail : [commissionscolaire@schifflange.lu](mailto:commissionscolaire@schifflange.lu)  
Tél. : (+352) 54 50 61 – 206

**DEMANDE DE SUBSIDE SCOLAIRE - ENSEIGNEMENT POST PRIMAIRE  
ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023**

**À RETOURNER DÛMENT REMPLI ET SIGNÉ JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2023 À L'ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE SCHIFFLANGE, SERVICE SCOLAIRE, B.P. 11 L-3801 SCHIFFLANGE / [COMMISSIONSCOLAIRE@SCHIFFLANGE.LU](mailto:COMMISSIONSCOLAIRE@SCHIFFLANGE.LU)**

**COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE**

Nom:

Prénom:

Matricule:

**DOMICILIÉ(E) À**

Numéro et rue:

Code postal et localité:

Téléphone:

E-mail:

- Les élèves qui sont demandeurs de l'allocation d'un subside, doivent présenter une pièce certifiée par leur établissement scolaire, qu'ils ont accompli avec succès, l'année scolaire écoulée.
- Les étudiants fréquentant une université et qui n'auraient pas d'examen à passer en fin d'année, doivent présenter un certificat de réinscription au prochain semestre.
- Un relevé d'identité bancaire d'un compte dont l'élève ou l'étudiant demandeur est titulaire (RIB).

**Toute demande incomplète vous sera retournée.**

, le

Les données récoltées dans ce formulaire sont nécessaires aux traitements de vos dossiers par les services de l'Administration communale, et le cas échéant par ses sous-traitants. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'aux délais d'archivage légaux applicables. En cas de questions au sujet du traitement des données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse [dpo@schifflange.lu](mailto:dpo@schifflange.lu)

(Signature du demandeur)

**Pour les mineurs, prière de faire signer par le tuteur/la tutrice.**